



## Appel à projets pour des séries de fiction

(21 mars 2025)

En tant que service public suisse francophone, notre priorité est le public romand et nous souhaitons lui apporter une expérience riche et unique en lui proposant des thématiques fortes et concernantes avec nos séries. Nous avons pour ambition de raconter la Suisse sous toutes ses facettes et dans toute sa diversité, grâce à des personnages et des univers inédits. Nous souhaitons également promouvoir l'ensemble des talents de l'industrie audiovisuelle romande, à commencer par les scénaristes.

Tous les genres sont encouragés, selon l'inspiration et l'univers de leurs auteur·trice·s. Nous privilégions le format 4/6 x 45/52' mais, si cela est dûment justifié, nous entrons en matière sur un format de séries en 26/30'.

La proposition doit être défendue par un·e ou plusieurs scénaristes et un·e producteur·trice·s. Vous trouverez des exemples de séries coproduites par la RTS sur notre page «[NOS SERIES](#)» ainsi qu'une sélection des projets actuellement en développement dans notre [brochure](#).

### Procédure

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel 2024-2027 et s'adresse strictement aux producteur·trice·s indépendant·e·s ayant leur siège en Suisse, pouvant justifier de la coproduction antérieure avec la RTS d'un long- métrage de fiction, d'un téléfilm ou d'une série TV de fiction. Sauf exceptions justifiées, le·la producteur·trice n'est ni le·la scénariste, ni le·la réalisateur·trice du projet. L'équipe de (co-)réalisation sera confirmée à la fin des phases de développement du projet, lors des discussions accompagnant un éventuel greenlight de la production de la série.

Le·la producteur·trice dépose un dossier de demande d'inscription aux pitchings sur la plateforme [DataPacte](#), en utilisant le formulaire en lien sur notre page dédiée aux appels à projets. La RTS se réserve le droit de refuser une candidature, si le dossier ne répond pas aux critères de sélection évoqués plus haut. Une fois le projet sélectionné, le·la producteur·trice ajoute un [dossier de présentation](#) à son dépôt sur la plateforme DataPacte. En complément, une version imprimée peut être remise au jury (8 membres). Ce dernier ne prend connaissance du dossier qu'après les pitchings.

La présence de l'ensemble de l'équipe artistique et productionnelle du projet est indispensable lors du pitching. Celle-ci dispose de 30 minutes de présentation (15 minutes de pitch, 15 minutes de questions/réponses).

En principe, la première phase de développement des projets retenus doit se dérouler dans les 6 mois suivant le jour du pitching. En outre, le temps total de développement du projet ne doit pas excéder 24 mois.



Lors d'une même session, un·e producteur·trice peut déposer plusieurs projets, mais seul un projet par producteur·trice peut être sélectionné.

Dans les jours qui suivent le pitching, une lettre d'intention est adressée au·à la producteur·trice dont le projet est retenu.

## Inscriptions

**Les inscriptions seront ouvertes du 17 au 24 février 2025.** Merci de vous inscrire sur la plateforme [DataPacte](#) en créant un compte et en indiquant «Pitch série» à la question «Genre de la demande». Vous devrez ensuite répondre à des questions précises et au nombre de caractères limités, en 3 étapes (Contact, projet et annexes). La confirmation de votre participation et les horaires de passage vous parviendront au plus tard le **14 mars 2025**.

Le prochain pitching des séries de fiction aura lieu **le 15 octobre 2025**.

Plus d'infos et contact : [valentine.debenedetti@rts.ch](mailto:valentine.debenedetti@rts.ch).